



PARCOURS DE FORMATION PROPOSE

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours de formation qui vous sera proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens de permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation de conduite et de sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant.

Parcours théorique

La formation théorique porte sur des questions " entraîneurs au code". Elle pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage ou en téléphonant).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence de l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Cinq thématiques sont proposées : vous devez obligatoirement assister à ces cinq cours.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez aux cours à votre rythme : Pensez à vérifier les cours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage

Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

1. Pendant la phase de pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville
- en rase campagne
- sur autoroute
- de nuit (leçons prises en hiver)

2. De l'écoute pédagogique vous sera proposé

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions